



## **Etaient présents :**

Parmi les membres de la commission :

- BODDAERT Bertrand, représentant de la Chambre d'agriculture
- BRUYELLE Jean-Charles, Président de la commission
- CHERIGIE Valérie, Directrice du Symcéa
- COQUET Dominique, Maire de Conchy
- DELATTRE Benoît, représentant de la chambre d'agriculture
- LECLERCQ Marcel, représentant de Ligny sur Canche
- PONCHEL André, maire de Contes

## **Etaient excusés :**

Parmi les membres de la commission :

- ANQUEZ Benoît, DDTM
- BOULANGER Julien, représentant de la DDTM
- DAUSSY Philippe, chambre d'agriculture
- ROUGE Jacques, représentant du CEN
- MORMENTYN Annabelle, représentante de l'AEAP

## **Ordre du jour :**

1. Introduction
  - Dates et réunions des commissions
  - Rappel de la qualité des masses d'eau
2. Présentation des actions de la Chambre d'Agriculture
3. Discussion sur les propositions d'action
  - Les demandes du SDAGE
  - Propositions d'actions sur des retours d'expériences
4. Synthèse des dispositions sur toutes les thématiques
5. Conclusion



## Remarques et discussions :

### Introduction

Le lien entre les concentrations en nitrates dans la nappe souterraine et dans nos cours d'eau sont liés. En effet, la nappe alimente et maintient le débit des cours d'eau.

Le taux de nitrate est stable sur la Canche et en légère augmentation sur la Ternoise mais cette dernière peut correspondre aux dysfonctionnements des stations d'épuration de Saint-Pol. La station d'épuration des eaux industrielles a été mise aux normes et la station d'épuration des eaux urbaines va prochainement être mise aux normes.

### Les actions de la Chambre d'Agriculture

Deux groupes de Développement Agricole (GEDA) sont présents sur le territoire du SAGE :

- Le GEDA du Montreuillois (Beaurainville)
- Le GEDA du Ternois (Saint Pol)

Chaque GEDA comporte 3 techniciens :

- Un technicien production végétale
- Technicien production animale
- Technicien développement local (lien avec les collectivités)

La chambre permet d'apporter un conseil neutre par rapport aux autres conseillers des coopératives et négoce agricoles.

Il y a 800 mesures des reliquats azotés effectués pour les GEDA du Ternois et du Montreuillois. L'objectif de ces reliquats est de mesurer la quantité d'azote restant dans le sol en sortie d'hiver ce qui permet de calculer précisément les apports complémentaires à fournir aux cultures et éviter les surplus. Les documents « prévisionnel de plan de fumure azotée et cahier d'épandage » doivent être tenus à jour par les agriculteurs sous peine d'abattement des subventions PAC.

Une mesure du reliquat azoté est obligatoire par exploitation chaque année. Cette mesure est souvent réalisée par un préleveur des laboratoires d'analyses accrédités.

Le pâturage hivernal sur des CIPAN (cultures intermédiaires pièges à nitrates) est aussi une approche. Il y a un éleveur qui utilise cette technique à Boubers-sur-Canche (photo ci-dessous)



Les expérimentations sur les variétés sont perpétuelles car il y a toujours des créations de nouvelles variétés qui doivent être testées en plein champ pour savoir si elles sont adaptées au climat ou aux sols.

Lors du retournement des prairies, les services de l'Etat devraient imposer de laisser les haies et talus qui jouent un rôle primordial dans le ruissellement ou imposer la création de zones tampons compensant l'augmentation du ruissellement.

Plusieurs techniques sont utilisées pour réduire l'usage des produits phytosanitaires comme les techniques de désherbinage. Des essais de semis de cultures associées en colza ou céréales. D'autres technologies sont testées comme l'utilisation d'un drone qui permet de détecter les adventices et pulvériser très précisément localement.

Des groupes d'agriculteurs se constituent pour réaliser des essais tels que les groupes DEPHY et 30000. Les agriculteurs de ces groupes expérimentent des itinéraires techniques culturaux innovants plus économes en produits phytos. D'autres groupes, les GIEE (Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental) se mettent en place également et mènent des actions sur la gestion de la fertilisation, la protection des cultures ou sur l'agronomie.



## Les propositions d'action

- Mettre en place La CLE souhaiterait être associée aux expérimentations menées par les groupes d'agriculteurs volontaires pour améliorer les pratiques

La CLE pourrait être partenaire des GEDA et apporter une dimension « eau » aux travaux et expérimentations effectués par ces groupes. Elle pourrait aussi relayer les bonnes pratiques expérimentées par les GEDA.

La CLE pourrait aussi être à l'initiative d'expérimentations avec des agriculteurs volontaires avec un suivi par les instituts techniques si les membres ressentent un besoin particulier. L'objectif principal de la CLE serait de pouvoir s'associer aux travaux et expérimentations menées par ces différents groupes et par les GEDA et/ou la Chambre d'Agriculture.

La CLE pourra aussi s'appuyer sur un agent du Symcésa qui va travailler sur le sujet des pratiques agronomiques.

- Nouvelle proposition de la Commission : Faire intervenir des membres de la CLE dans le conseil d'administration des GEDA une fois par an

Pour cela, dans un premier temps, la CLE pourrait se rapprocher des GEDA pour se faire connaître auprès des agriculteurs siégeant au conseil d'administration des 2 GEDA du Montreuillois et du Ternois.

Concernant les agriculteurs du territoire du SAGE de la Canche, il faut aussi être conscient qu'ils ne sont pas tous adhérents des GEDA mais peuvent faire partie de groupes existants au sein des coopératives et négoce agricoles. Avec l'évolution de la réglementation et la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires, une sensibilisation sur la protection de la ressource en eau auprès de l'ensemble de ces acteurs serait utile.

- Signature d'une charte entre les conseillers agricoles du territoire et la CLE

### [Lien vers la charte dans le bassin de l'Oudon](#)

Cette charte servirait d'accord de principe entre les préconisateurs et la CLE. Elle pourrait intégrer des parcours de formation pour les préconisateurs agricoles en rappelant des notions liées à l'eau comme les aires d'alimentation de captage sur le territoire, les différentes nappes et leur éléments déclassants ...

- Proposer un parcours de formation aux agriculteurs en relation avec la chambre avec au moins une à deux formations par an

Ce parcours sera proposé par des formateurs expérimentés et comportera ces points suivants (liste non exhaustive) :

- Etat des masses d'eau
- Incidences des pratiques agricoles



- Enjeux liés à l'eau potable sur le territoire
- Les techniques permettant de limiter les transferts de nitrates vers la nappe
- Présenter les aides financières possible (Agence ...)
- Mettre en place un suivi d'amélioration des pratiques agricoles

Il apparaît difficile de faire un suivi précis de l'évolution des pratiques. Cette idée pourrait être abandonnée.

### Bilan des remarques

- Les représentants de la chambre d'agriculture voient les possibilités pour que des membres de la CLE interviennent dans le CA des GEDA et étudient sous quelle forme un partenariat peut se mettre en place
- La CLE rencontrera des agriculteurs qui effectuent des pratiques limitant leur impact sur la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. La CLE regroupera ces agriculteurs et les fera intervenir lors des parcours de formation. Ces témoignages pourront être recueillis dans la newsletter
- L'animateur rencontrera les techniciens des 2 GEDA pour coordonner les actions
- [La charte des préconisateurs agricoles sera discutée en commission](#)

### Prochaines réunions :

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Monsieur BRUYELLE Jean-Charles, Président de la commission « Gestion de la Ressource » de la CLE